

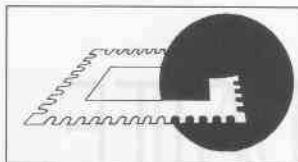
GAZETTE

PHILATÉLIQUE



LA GAZETTE A 20 ANS !





Administration :

Union des Philatélistes des PTT
38 rue Vignon, 75009 Paris.
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :

Jean-François Logette

Fondateur : Jean-François Gleizes

Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot

Rédacteur en chef :

François Mennessiez - BP 448
37304 Joué les Tours Cedex
Tél. : 47 67 78 79

Secrétariat de rédaction :

Lucie Vaurabourg
Michel Liffard
Gérard Chauveau

Equipe rédactionnelle pour le numéro 54 :

Marie-Hélène Lauff, Michel Bablot, Xavier Dauga,
Antoine Duport, HCL, Bernard Hugues,
Jean-Paul Lefièvre, Jean-François Logette,
François Mennessiez, Jean Gérard Miguel,
Raymond Poulain.

Responsable de la fabrication :

Jean Gérard Miguel

Maquette et réalisation :

Jean Gérard Miguel

Diffusion : René Barrière

Composition et impression :

Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages
31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F.

Abonnement de soutien : 50 F (un an).
Anciens numéros : 15 F l'exemplaire.
Bulletin d'abonnement en page 17.

Changement d'adresse : 3 F. Ecrire à Gazette

Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours
cedex (joindre l'étiquette-adresse).

*La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des
textes et illustrations publiés qui engagent leurs seuls
auteurs. La reproduction, même
partielle, des textes, dessins et photographies publiés
dans la revue est totalement interdite sans l'accord par
écrit du directeur de la publication.*

Commission paritaire des publications et

agences de presse : en cours
Dépôt légal : janvier 1994.

En couverture : timbre extrait du carnet "Plaisir d'Ecrire",
en vente à La Poste depuis le 25 octobre. L'UPPTT propose
cartes et enveloppes premier jour de ce carnet (voir
annonce page 16).

En quatrième de couverture : la carte UPPTT du Père Noël
1993, signée Yannick Mouré, et quelques timbres émis
récemment par nos amis grecs (pour s'abonner à ceux-ci,
écrire à notre responsable nouveautés, Bernard Mathion,
184 rue de la Roquette, 75011 Paris, ou directement au
service philatélique des postes helléniques, 100 Aeolou
Street, Gr-105 64 Athens).

EDITORIAL

Page 4

Bonne année à tous !

L'Union des Philatélistes des PTT
vous la souhaite bonne et heureuse,
par la voix de son président général.
La Gazette s'y associe de tout cœur !

ANNIVERSAIRE

Pages 5 à 7

La Gazette a 20 ans !

Le 1er janvier 1974, sous l'impulsion
de René Gayoux et la direction de
Jean-François Gleizes, naissait la
Gazette Philatélique. François
Mennessiez et Gérard Miguel vous
narrent par le menu ce qu'est
aujourd'hui notre journal.

HISTOIRE

Pages 8 et 9

**Les routes de poste en 1783 :
l'exemple de la Loire**

Livre, sol, denier, chevaux, postes et
demi-postes : rien n'est simple pour
acheminer les lettres sous l'Ancien
Régime. Antoine Duport
débroussaille la situation, à partir de
son département.

ACTUALITE

Page 10

Compléments d'information

Nos amis de la FNARH se sont
particulièrement investis dans le
bicentenaire du télégraphe Chappe,
avec à la clé des souvenirs
intéressants et précieux. Inventaire.

SERVICES

Pages 11 et 12

**Fonctionnement de l'UPPTT:
la suite**

Quatre nouvelles fiches consacrées
aux services offerts par l'Union
des Philatélistes des PTT à ses
membres : suite et fin du dossier
entamé au précédent numéro.

OPINION LIBRE

Page 13

Black is black !

HCL a visité la magnifique exposition
du Musée de La Poste,
"La valeur de l'erreur en philatélie".
Récit haut en ... couleurs !

CARTOPHILIE

Pages 14 et 15

**Au Danemark,
La Poste en cartes**

Pour visiter La Poste danoise,
il suffit de prendre le ... Buus.
Bernard Hugues nous sert de guide,
au pays de la petite sirène.

VOYAGE

Page 16

Au pays de l'oncle Siam

Des membres de l'UPPTT s'en sont
allés à Bangkok, courant octobre,
où se tenait une exposition
philatélique internationale.
Récit de vous ... siamois.

DETENTE

Page 17

**Les mots croisés
de Jean-Paul Lefièvre**

Cette grille, à n'en pas douter,
vous apportera autant de richesse
que celle qui, aux premières années
du timbre, annulait nos précieuses
vignettes !

BANDE DESSINEE

Page 18

Phil et les timbrés

Un nouveau strip de Phil,
histoire de ne pas oublier que le rire
appartient à celui qui sait le trouver.
Au fait, avez-vous commandé
l'album de Xavier,
"La cave se rebiffe"
(voir n° précédent) ?



CRISE, MOROSITE... PEUT-ETRE PAS !

Il est de tradition en ces débuts d'année d'échanger des voeux et les miens s'adressent bien sûr en priorité à l'ensemble des sociétaires de l'Union des Philatélistes des PTT, et plus particulièrement à ceux qui vivent des instants difficiles, soit handicapés par une santé défailante, ou touchés dans leur entourage direct par la conjoncture économique. A toutes et à tous, je souhaite que 1994 leur apporte beaucoup de satisfactions dans leur vie quotidienne avec bien sûr beaucoup de joie et peut-être quelques trouvailles dans leurs hobbies préférés, et je pense naturellement à ceux qui s'adonnent

à la collection du timbre-poste, de la carte postale ou de la télécarte.

A écouter les négociants en timbres-poste, la presse spécialisée, La Poste, il paraît que le marché est morose. Mais est-ce bien vrai ? Pourquoi refuser de regarder la réalité ? Le potentiel de collectionneurs n'a pas varié depuis dix ans, il est resté le même, mais la configuration du marché, elle, a changé; elle a doublé, triple, voire quadruplé.

La disponibilité financière du collectionneur reste sensiblement la même, mais on oublie de dire que l'on a multiplié par dix les "tentations" liées à son environnement philatélique.

Comment peut-on assurer la pérennité et la stabilité des timbres-poste de France quand, comme le fait une certaine presse philatélique, on exhorte les philatélistes à collectionner un deuxième, voire un troisième pays - on dit pudiquement une deuxième ou une troisième collection. Comment peut-on garantir l'avenir du timbre-poste de France quand, en même temps on vous abreuve de publicité sur les timbres-poste des pays voisins et bien sûr des nouvelles républiques qui viennent de naître à l'Est ?

L'escarcelle du philatéliste n'est pas extensible.

Du "catalogue" des productions émises par la rue François Bonvin aux émissions exponentielles des dizaines de républiques naissantes auxquels il faut bien sûr ajouter les carnets privés et les souvenirs philatéliques de toute nature émis par les clubs, l'éventail est trop large et induit spontanément chez le collectionneur la réduction de ses besoins ; on achète moins d'exemplaires d'un même timbre, on délaisse certaines productions, on abandonne certains thèmes, des pans entiers de la philatélie s'écroulent et personne n'en parle, une multiplication vertigineuse des produits pour un pouvoir d'achat constant, voilà la crise.

Observez dans Paris ces longues files de taxis qui attendent aux stations, ces restaurants à moitié vides, restaurateurs et chauffeurs de taxis vous répondront : c'est la crise. Mais on oublie de dire qu'en vingt ans, on a doublé le parc de taxis et le réseau des restaurants; la clientèle, elle, n'a pas doublé...

Pour le timbre-poste, c'est la même chose !

Alors, doit-on, pour restaurer l'image du timbre et retrouver la prospérité du marché abandonner tout ce qui n'est pas français ? Abandonner tout ce qui n'est pas essentiellement un timbre-poste ? Détourner dédaigneusement les yeux des carnets publicitaires de La Poste, des souvenirs philatéliques officiels et autres pacotilles philatéliquement budgétivores (train Mozart, J.O., etc...) ?

Revenir aux quarante timbres de France annuels sans rien de plus et redevenir boucheurs de case, comme disent les barons et autres marquis de la philatélie ?

Peut-être...

Jean-François Logette

LA GAZETTE A 20 ANS !

On n'a pas tous les jours 20 ans, ça n'arrive qu'une fois seulement... L'histoire mouvementée de notre journal vous ayant été contée par le menu dans le numéro 49, nous avons pensé intéressant, à l'occasion de cet anniversaire, de vous révéler les secrets de fabrication de votre Gazette, depuis les petites graines que sont les articles que vous envoyez à son rédacteur en chef, jusqu'à l'arrivée de l'enfant dans votre boîte aux lettres.

NAISSANCE D'UNE GAZETTE

La Gazette Philatélique appartient à tous ses lecteurs. Le premier travail du rédacteur en chef est de le rappeler régulièrement, et donc de réclamer pour elle des articles. Car sans ceux-ci, point de Gazette !

Les articles transmis à votre serviteur sont répertoriés et stockés. A partir de ce stock, la Gazette peut voir le jour.

Le travail d'un rédacteur en chef ressemble un peu à celui de l'architecte : il dessine les plans de la maison, puis laisse la place au maçon qui, avec amour, bâtit et donnera vie à sa conception intellectuelle.

Premier acte, trois mois avant la sortie du journal : la fixation du sommaire. Pas trop de problèmes a priori. Vous savez que vous devez remplir 16 pages. Déjà, vous décomptez les rubriques régulières : les mots croisés, l'éditorial du président général (en alternance avec les coordonnées de nos présidents de groupe), la bande dessinée, la page d'humour, l'interview ("trois questions à ..."), sans oublier la page 3, le sommaire. Vous définissez ensuite le sujet de la partie "actualité" de la Gazette (congrès, exposition, etc...), ainsi que le nombre de pages nécessaire.

Le travail est bien avancé. Il ne vous reste plus qu'à aller chercher dans votre réserve d'articles ceux que vous allez faire paraître. C'est ici que se pose la plus grosse difficulté : le dosage. La Gazette s'adresse à tous, et il

faut donc diversifier les articles : un pour celui qui s'intéresse à l'histoire postale, un autre pour l'amoureux de la thématique, un troisième pour le cartophile ou le télécartiste, etc... C'est une tâche d'autant plus malaisée que vos amis qui vous ont fourni un article attendent de vous que vous le fassiez paraître très, très vite !

Deuxième acte. Votre sommaire fixé, vous l'expédiez au directeur de la publication, qui est le responsable juridique du journal. Après tout, c'est lui qui ira en prison si un procès est fait



aux écrits de la Gazette ! Autant qu'il soit informé du contenu prévisionnel... Si vous en avez l'opportunité, vous présentez aussi ce sommaire au conseil d'administration de l'UPPTT : les administrateurs ont souvent des avis autorisés à vous formuler, qui ne pourront que l'améliorer.

Acte trois. Vous passez maintenant à la phase du "rewriting". C'est-à-dire que vous allez "retravailler" les articles qui vous ont été fournis. Pourquoi ce travail ? Tout simplement parce qu'un bon philatéliste n'est pas forcément un excellent

journaliste. Ou plus simplement que ce qui paraît évident à l'auteur, qui maîtrise totalement son sujet, ne l'est pas forcément pour le néophyte. Il faut donc porter l'oeil le plus neuf possible sur l'article, afin de le rendre accessible à tous. L'idéal est de ne rien connaître soi-même sur le sujet ! Parfois, il n'y a pas une virgule à modifier ; parfois, il faut revoir beaucoup de choses. L'auteur reçoit le texte définitif proposé et il peut y apporter les retouches qu'il souhaite : car bien entendu il n'est pas question de faire paraître un article "rewrité" sans l'accord de son auteur !

Acte quatre. N'oublions pas les brèves ! Depuis trois mois, vous avez précieusement mis de côté les petites annonces et informations diverses que vous ont fait parvenir les lecteurs de la Gazette, et les circulaires qui rythment la vie de l'Union. Il ne vous reste plus qu'à transformer tout cela en brèves (sauf les P.A., bien sûr !), avec si possible un calembour dans le titre, pour garder à la Gazette le ton d'un journal de loisir qui refuse de se prendre trop au sérieux.

Acte cinq. C'est généralement à ce moment que vous vous apercevez que vous avez oublié de penser aux illustrations de votre revue. Vous reprenez chaque page l'une après l'autre, et puisiez dans les séries de photos que vous gardez aussi précieusement que les articles de vos amis. Si vous avez besoin de reproductions de timbres, vous passez un coup de fil à Paris, au SNTP (Service National des Timbres-poste et de la Philatélie), où une charmante correspondante vous approvisionnera en diapos couleur. Il ne vous restera plus qu'à légendier vos illustrations, ce qui, après toutes les affres de la création par lesquelles vous venez de passer, ne constitue pas une tâche insurmontable.

Acte six. Vos textes sont prêts, vous posez une journée de congé et vous vous attellez à votre micro-ordinateur pour les frapper. Travail fastidieux,

mais ô combien utile : au passage, vous changez un mot, vous ajoutez un titre, bref vous donnez la touche finale à votre tableau.

Acte sept. Vous transférez sur disquette vos textes, vous emballez soigneusement vos illustrations, vous réalisez rapidement le "chemin de fer" du journal (canevas simplifié précisant le positionnement des articles page après page), et vous expédiez le tout à votre maçon toulousain. Celui-ci vous raconte ci-après la suite des événements ("le règne de la C.A.O.").

Par ailleurs, vous envoyez une édition papier de vos textes au secrétariat de rédaction, et au directeur de la publication.

Acte huit. Chacun des trois secrétaires de rédaction relit les textes, note les erreurs et apporte sa pierre à l'édifice : Michel Liflard s'attache à vérifier le fond philatélique de la Gazette, Lucie Vaurabourg est incollable sur les fautes d'orthographe ou de frappe, Gérard Chauveau se penche sur tout ce qui concerne les informations proprement "UPPTT".

Acte neuf. Quinze jours environ après l'expédition des textes, Gérard Miguel vous transmet, ainsi qu'aux secrétaires de rédaction et au directeur de la publication, la maquette du journal. Chacun la relit et demande la modification des erreurs qu'il ou elle a relevées sur les textes bruts. En outre, le rédacteur en chef intervient parfois pour modifier telle ou telle présentation (décaler une brève, foncer un titre, etc...).

Acte dix. Tandis que la Gazette définitive commence à naître chez l'imprimeur, vous prenez contact avec René Barrière, le préposé aux enveloppes. Il a collé sur les susdites les 4 000 étiquettes du fichier des abonnés, et vous expédie le tout. Quand les milliers d'exemplaires de la Gazette arrivent chez vous, vous prenez votre courage à deux mains, et avec les deux autres mettez sous pli la revue. Et là, vous pensez avoir terminé.

Acte onze. En fait, il vous faut encore, avant de procéder à l'expédition chez les abonnés, réaliser les formalités du dépôt légal : envoi de quatre exemplaires de la Gazette à la Bibliothèque Nationale, deux au Ministère de l'Intérieur, un au parquet du tribunal de Toulouse, et un aux services du Premier Ministre...

Harassé par ce dur labeur, vous croyez goûter un repos que vous estimez mérité. Et vos yeux effleurent par hasard le calendrier : le trimestre vient

de commencer, il est donc grand temps de penser au sommaire de la prochaine Gazette ! C'est le retour à l'acte un.

J'oubliais ! Quelques jours après la sortie de la Gazette, vous recevez deux appels téléphoniques : l'un d'un président de groupe qui vous accuse d'avoir oublié de passer l'information qu'il vous a transmise une semaine plus tôt (au moment où la revue était déjà sur les rotatives...), l'autre d'un ami auteur qui vous demande pourquoi son article ne figure pas encore dans la Gazette.

Cela dit, rendons à César ce qui lui appartient : si le rédacteur en chef est le pivot de la revue, il n'est qu'un artisan qui assemble les créations d'autrui. Sans vous tous qui écrivez dans la Gazette, sans le secrétariat de rédaction qui le seconde efficacement, sans le metteur en page qui sort le journal du néant, et sans le directeur de la publication qui lui apporte confiance et soutien permanents, la Gazette n'existerait pas. Le chemin a été ouvert il y a vingt ans par Jean-François Gleizes, puis tracé par Gaston Sagot et Christian Bordet. Puisse-t-il continuer loin, si vous le souhaitez !

F. Mennessiez

LE RÈGNE DE LA C.A.O.

Notre bulletin d'information aura traversé toutes les révolutions techniques du monde de l'imprimerie. A l'heure de la conception assistée par ordinateur (C.A.O.)*, il a su s'adapter et présenter une édition renouvelée et d'un rapport qualité-prix imbattable.

Concevoir la Gazette Philatélique aujourd'hui allie un savoir-faire dans la mise en page et une maîtrise de logiciels informatiques spécialisés en arts graphiques ("X-Press" et "Illustrator" de Macintosh, "Page Maker" et "Korel-Draw" sur PC). L'informatisation de la chaîne graphique en a fortement modifié le paysage et occulte désormais tout un ensemble de corps de métiers, remplaçant le ciseau du monteur sur table lumineuse par la souris du concepteur informatique.

Si François Mennessiez, notre rédacteur en chef, règle et coordonne le sommaire et la rédaction, votre serviteur s'occupe plus particulièrement (sauf quelques articles de temps en temps) de la mise en page et du suivi d'imprimerie. Expédiant une disquette informatique, François reçoit en retour 14 sacs postaux et 4 500 Gazettes.

LA MISE EN PAGE

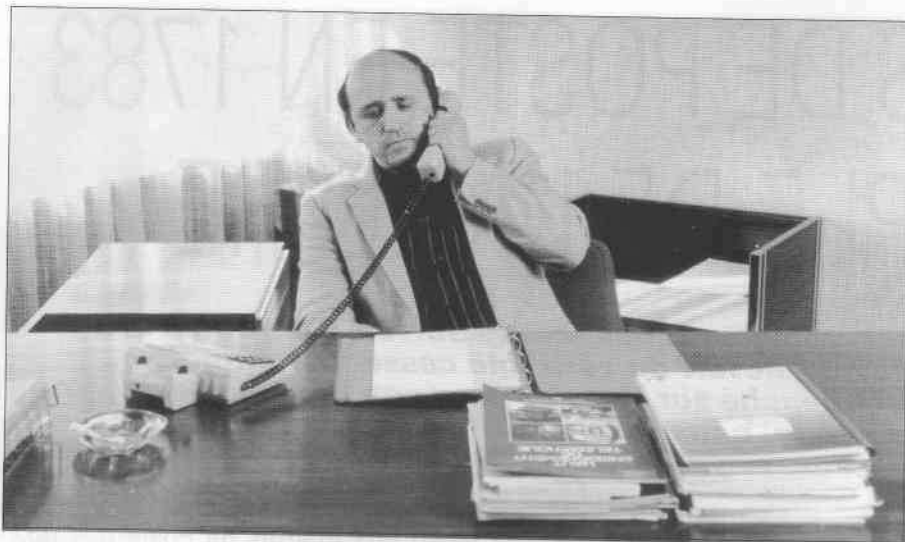
Définition : 1), art de disposer sur une surface les éléments constitutifs d'un ouvrage; véritable architecture du livre, il se traduit, suivant les cas, par une esquisse ou une maquette précise. 2), action de réunir les diverses compositions d'un ouvrage et d'en faire des paquets de longueur égale (les pages) en intercalant tout ce qui est prévu dans le texte, conformément à la maquette (folios, titres, blancs, etc...). Dans ce dernier cas, le mot "page" prend la marque du pluriel : on met l'ouvrage "en pages". (Extrait du "Lexique des industries graphiques", de René Comte et André Perrin, CFE, Paris, 1974)

L'ÂME ET LE STYLE DETERMINES

La forme du signe étant esthétique, mais aussi porteuse de sens, il convient de souligner que le style de la Gazette a été déterminé (choix de la typographie, bandeaux, accroches répétitives de fond de page, forme de présentation des brèves, etc...) et étudié afin de lui donner une "âme" et de "fixer" le lecteur. Cette étude du "visuel" est particulièrement importante : des peintures rupestres aux manuscrits enluminés de la Renaissance, en passant par le journal de la veille, l'Histoire est remplie d'exemples montrant l'importance de la FORME dans les communications écrites.

- L'utilisation de matériels automatisés de traitement de textes, d'images, de photos

Arrivée à Toulouse en provenance de Joué les Tours d'une disquette informatique (stockage sur mémoires électroniques) sur laquelle François Mennessiez a frappé puis enregistré les textes sélectionnés. Sont jointes à cette disquette des indications de base telles que la pagination et des illustrations constituant les souhaits des rédacteurs.



Jean-Gérard Miguel responsable de la fabrication de la Maquette.

La lecture de la disquette sur le Macintosh Quadra 980 équipé grand écran (page à 100 % et possibilité de visualisation de deux pages en vis-à-vis) permet une première estimation de l'encombrement et des équilibres textes-illustrations. Cette approche détermine en principe le corps du texte (grosueur), les encadrés, les panneaux, etc... Dans les cas extrêmes, le metteur en page peut redemander une diminution du texte, mais le plus souvent le rédacteur connaît la capacité de ses pages et le calibrage s'effectue en opérant des réductions sur le nombre de photos, en les sélectionnant suivant leur impact ou leur valeur.

- L'harmonie entre le fond et la forme

La première impression du lecteur est très importante. La disposition harmonieuse des éléments qui constituent le document (texte, schéma, illustrations, éléments graphiques) prédispose le lecteur à accepter votre article, votre point de vue. Elle est donc primordiale et révélatrice de l'osmose du couple rédacteur-concepteur.

Il y a là un important travail de placement, conjugaison d'éléments où joue la maîtrise des règles graphiques, le sens artistique, la connaissance de l'article, et l'importance que l'on veut donner à certaines parties (sous-titres, encadrés, photos...). Puzzle, canevas, alchimie informatique et artistico-technique, c'est tout le savoir-faire du concepteur maître d'oeuvre. Tout un vocabulaire illustre ces travaux : équilibrage, graisse, typographie, éclairage, encadré, force, bas de casse, titraille, chapeaux, etc...

Les concepteurs, tels les artistes du début du siècle, ne travaillent pas

seuls, ils prennent conseil en montrant leurs "morasses" (dernières épreuves avant impression), et éventuellement rectifient les détails, car en arts graphiques le détail est primordial : c'est un peu la touche finale d'un tableau, pouvant le sublimer ou le détruire.

Le cadrage des photos et des illustrations nécessite une attention particulière, car il conditionne le "sens" du document. Jouer sur l'espace en tenant compte de l'illustration et de l'effet souhaité est complexe et long. Placer des timbres ou des flammes n'a pas toujours été facile, l'habillage informatique a heureusement aujourd'hui en grande partie résolu ce problème.

Une à une, les pages évoluent, les articles se placent, les "brèves" complétant les bords de pages. Une première sortie sur imprimante "laser" permet une visualisation rapide, une vérification globale des textes, un calibrage sommaire des documents, ceci afin d'éviter d'encombrer les mémoires de l'ordinateur avec des images scannées inutilement.

- Le stockage en mémoire d'ordinateur et le traitement de l'image

Cette approche dimensionnelle effectuée, la lecture informatique (scanner) des documents fixe les articles et les pages. Le placement peut encore évoluer, les images scannées pouvant se manipuler à la demande, mais leur choix est devenu définitif.

La qualité des documents est alors examinée plus précisément, afin de déterminer le tramage de ces derniers (grosueur des points de trame, masques, éclairages sur des photos trop "bouchées", retouches), travail qui conditionnera fortement la qualité à l'impression.

Une sortie "laser" (morasse) sera réservée à la relecture, où quelques modifications pourront encore intervenir.

En fonction des documents proposés en "première" et "quatrième" de couverture, la couleur du fond est choisie, et confirmée à l'imprimeur.

- L'impression

Toutes les données décrites ci-dessus sont stockées informatiquement sur disquette (bientôt sur C.D.), et transmises au bureau d'études de l'imprimeur par Transpac ou Numéris. Equipé d'un laboratoire informatique, l'imprimeur retranscrit les maquettes, rectifie quelques tramages, et réalise les films destinés à insoler les plaques alu allant sur les offset.

Les premiers essais contrôlés, de la légère disquette envoyée de Joué les Tours 15 à 20 jours auparavant, naissent 4 500 Gazettes destinées à ses abonnés.

- L'échange manuel tend à disparaître

Paris, Joué les Tours, Toulouse : la réalisation de la Gazette Philatélique a nécessité un envoi de disquette, un aller-retour de maquette pour la relecture, le stockage informatique d'images effaçant les manipulations de documents. L'on envisage à court terme une transmission complète par les divers systèmes (Transpac, Numéris) que propose France Télécom. La Gazette est aujourd'hui prête à amorcer ce nouveau tournant.

- Une modernisation alliant la rapidité au rapport qualité-prix

L'intégration d'outils d'édition électronique et informatique nous permet de préparer nous-mêmes nos documents et de garder plus longtemps la maîtrise des opérations situées en aval de l'impression. En maîtrisant la partie "préresse", nous devenons moins dépendants de partenaires extérieurs et sommes en meilleure position pour contrôler les délais de réalisation et la qualité des prestations. De plus, le niveau de technicité et de fiabilité du matériel informatique comme celui des télécommunications améliore le rapport qualité-prix.

La Gazette Philatélique a bien négocié son virage informatique, s'inscrivant dès aujourd'hui dans le nouveau paysage de la communication, s'ouvrant un avenir technique certain.

Jean-Gérard Miguel

**conception assistée par ordinateur*

LES ROUTES DE POSTE EN 1783 : L'EXEMPLE DE LA LOIRE

Sous l'Ancien Régime, l'acheminement des lettres suivait des routes bien précises, et le prix à payer relevait du véritable casse-tête chinois. Antoine Duport, qui s'est penché sur le sujet pour son département, la Loire, nous explique.

En 1783, le courrier, c'est l'homme qui court, c'est-à-dire qui chevauche et transporte diverses choses, dont des lettres. Il emprunte des routes dites "routes de postes", et doit payer aux maîtres de Poste des taxes. Celles-ci varient en fonction de la distance (calculée en nombre de postes, c'est-à-dire de relais de poste), et du mode de transport, calculé en nombre de chevaux. Cela donne le tableau suivant, exprimé en livres, sols et deniers :

DISTANCES	NOMBRE DE CHEVAUX														
	1			2			3			4			5		
	L	S	D	L	S	D	L	S	D	L	S	D	L	S	D
Demi-poste	-	12	6	1	5	-	1	17	6	2	10	-	3	2	6
Poste	1	5	-	2	10	-	3	15	5				6	5	-
Poste et demi	1	17	6	3	15	-	5	12	6	7	10	-	9	7	6
Deux postes	2	10	-	5	-	-	7	10	-	10	-	-	12	10	-
2 postes et demi	3	2	6	6	5	-	9	7	6	12	10	-	15	12	6
3 postes	3	15	-	7	10	-	11	5	-	15	-	-	18	15	-
3 postes et demi	4	7	6	8	15	-	13	26	-	17	10	-	21	17	6
4 postes	5	-	-	10	-	-	15	-	-	20	-	-	25	-	-

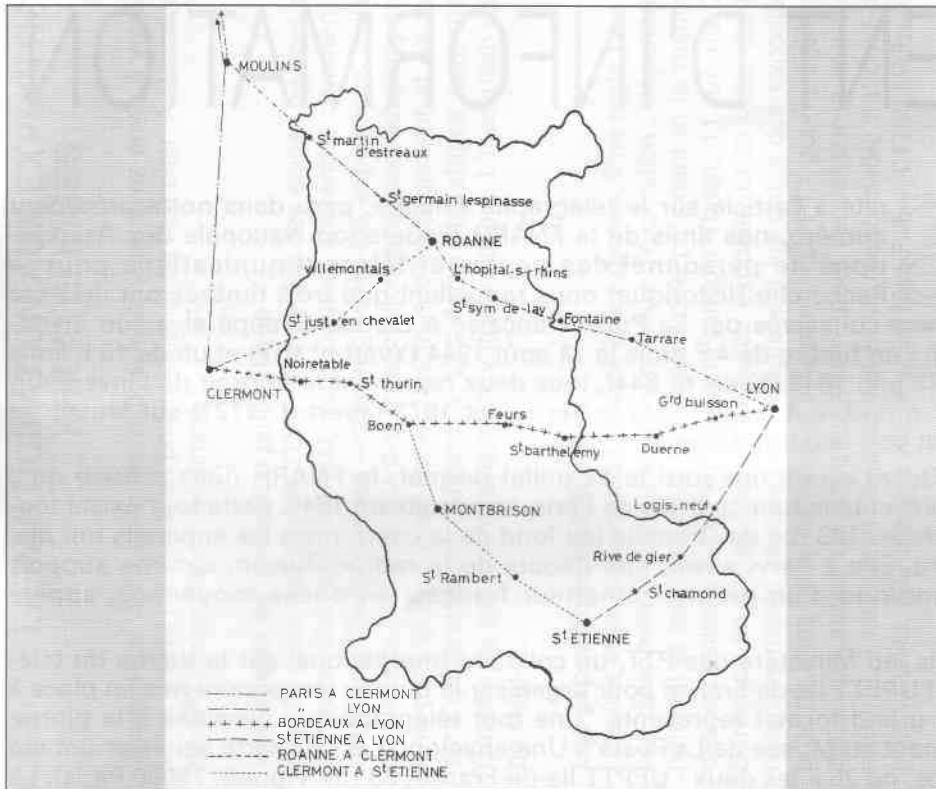
Pour comprendre le calcul "par chevaux", il faut savoir que trois types d'acheminement du courrier coexistent à cette époque : les courriers à "franc-étrier", les voitures à deux roues, et les voitures à quatre roues dites "limonières". Les voitures transportent des voyageurs, plus des lettres. Le tout est régi avec un remarquable soin du détail par l'ordonnance royale du 28 novembre 1756.

Le courrier à franc-étrier, c'est-à-dire simplement monté sur un cheval, ne peut faire porter à celui-ci que "ce que peuvent contenir les poches de sa selle". Tout courrier à franc-étrier qui n'accompagne pas une voiture doit avoir un "postillon monté" pour lui servir de guide. Toutefois, quand plusieurs courriers à franc-étrier circulent ensemble, un seul postillon suffit pour cinq courriers. A partir de six, il faut un second postillon. Les courriers circulant ainsi "en guide" ne peuvent transporter avec eux aucune malle de bois, mais seulement un porte-manteau de cinquante livres au plus. Encore celui-ci doit-il être porté en croupe par le postillon.

Les voitures montées sur deux roues, ayant brancard, sont conduites par un postillon et attelées de deux chevaux, si elles sont chargées d'une personne. Elles sont attelées de trois chevaux si elles transportent deux, trois ou quatre personnes. La taxe est comptée au nombre de chevaux... à ceci près que l'on compte quatre chevaux si la voiture transporte trois personnes, et cinq chevaux si elle en transporte quatre.

Les voitures à quatre roues ayant limonière (la limonière est le brancard de la voiture, formé de deux longues pièces de bois dites "limons". Par extension, on désigne ainsi la voiture munie de cette limonière) ne peuvent être chargées sur l'arrière de plus de cent livres, et sur le devant de plus de quarante. Lorsqu'elles transportent une à cinq personnes, elles sont conduites par deux postillons. A partir de six personnes, il faut un troisième postillon. Elles sont attelées de quatre chevaux de un à trois voyageurs transportés, de six chevaux pour quatre ou cinq voyageurs, de huit chevaux au-delà. Quant à la taxe, elle est comptée au nombre de chevaux quand la voiture transporte une, deux ou quatre personnes (soit respectivement quatre et six chevaux). Il est compté cinq chevaux s'il y a trois personnes, sept chevaux s'il y en a cinq, et neuf chevaux s'il y en a six.

Concernant le prix des chevaux, l'ordonnance du 8 décembre 1738 prévoit qu'il doit être payé dans toute l'étendue du royaume, avant de partir de la poste, 25 sols par poste et par cheval. L'ordonnance du 25 juillet 1739 ajoute : "à l'entrée et à la sortie des lieux où le roi fait son séjour momentanément, la première poste se paie double, de minuit qui suit le jour d'arrivée du roi jusqu'à minuit après le jour où il est parti".



Pour compliquer le tout, il est prévu qu'à l'entrée et à la sortie des villes de Paris, Versailles et Lyon, même pendant l'absence du roi, la première poste est payée double; cependant, il n'est payé que trois postes de Paris à Versailles, et vice-versa. Enfin, les courriers qui sortiront de Brest paieront la première poste double et de tout temps.

En 1783, cinq routes postales desservait le futur département de la Loire : Lyon à Paris, par le Bourbonnais; Bordeaux à Lyon ; Clermont à Saint-Etienne ; Clermont à Roanne ; et Lyon à Saint-Etienne.

La route Lyon à Paris par le Bourbonnais comportait 55 postes et demi. Le trajet se faisait en cinq jours. Il y avait deux départs, les mardi et jeudi à 4 h du matin. La diligence partant de Paris le mardi arrivait à Lyon le samedi soir. Les étapes étaient les suivantes : premier jour, dîner (= repas de midi) à Fontainebleau, coucher à Montargis ; deuxième jour, dîner à Neuvy, coucher à La Charité ; troisième jour, St Pierre le Moutier, Moulins; quatrième jour, La Palice, Roanne; cinquième jour, Les Arnas, Lyon. En sens inverse, de Lyon à Paris, il y avait deux départs, les lundi et mercredi à 4 h du matin.

Dans le département de la Loire, cette route comportait cinq postes et demi : St Symphorien de Lay, L'hôpital sur Rhins, Roanne, St Germain l'Espinasse et St Martin d'Estreaux.

La route Bordeaux à Lyon comptait 67 postes et demi. Dans la Loire, il y avait six postes et demi, parmi lesquels : Noirétable, St Thurin, Boen, Feurs, St Barthélémy - Lestra.

La route Clermont à Saint-Etienne comptait 16 postes, dont huit et demi dans la Loire, avec notamment Noirétable, St Thurin, Boen, Montbrison, St Rambert, St Etienne.

La route Clermont à Roanne avait 11 postes et demi, dont trois et demi dans la Loire : St Just en Chevalet, Cheray, Villemontais, Roanne.

Enfin, la route Lyon à Saint-Etienne, à six postes et demi, en comptait deux et demi dans la Loire : Rive de Gier, St Chamond et Saint-Etienne.

Antoine Dupont

Sources : - Almanach des postes de France de 1783;
 - "Les routes du Forez et du Jarez", de L.J. Gras (1925);
 - Extraits de "La poste aux chevaux et la poste aux lettres" (L.J. Gras);
 - "Pays roannais", par l'abbé Prajoux (1925).

ON S'EXCUSE !

Dans le n° 53 de la Gazette, les textes des pages 10 et 12 ont été inversés : ils auraient dû être de droite à gauche, et non de gauche à droite, ce qui aurait permis la confection d'un petit livret en détachant les quatre pages centrales de la Gazette. L'équipe de la Gazette vous présente ses excuses pour cette erreur.

L'UPPTT AU TABLEAU

Dans la continuité de la collection des séries "Tableaux", l'UPPTT a proposé, à l'occasion de la sortie des timbres "Saint Thomas" de Georges de la Tour, et "les Muses" de Maurice Denis, des souvenirs de très belle facture : une enveloppe et une carte premier jour sur soie (20 F pièce), et un encart de luxe (55 F pièce). Commandes à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

AU NOM DU PERE

La section cartophilie de l'UPPTT édite comme chaque année une carte humoristique "Père Noël", idéale pour l'envoi des vœux. Elle est due au talent de Yannick Mouré, et reproduite en 4ème de couverture de la présente Gazette. Son prix est fixé à 28F les 10. Commandes à Michel Bablot, 142 avenue de Gaulle, 33520 Bruges, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

L'UPPTT AUVERGNE SUR LE PONT

Pour le départ de la Whitbread, l'UPPTT Auvergne a tenu un bureau temporaire le 25 septembre dans les locaux de la recette principale de La Poste de Clermont-Ferrand. Deux souvenirs oblitérés du cachet spécial grand format ont été mis en vente : une enveloppe pré-affranchie repiquée, et une carte postale dessinée par Christian Chabert. Prix spécial UPPTT : 12,50 F pièce. Commandes à UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

COMPLÉMENT D'INFORMATION



Suite à l'article sur le télégraphe Chappe, paru dans notre précédent numéro, nos amis de la FNARH (Fédération Nationale des Associations de personnel des postes et télécommunications pour la Recherche Historique) nous rappellent que trois timbres ont déjà été consacrés par La Poste française à Claude Chappe et à son invention : un timbre de 4 F émis le 14 août 1944 (Yvert n° 619) et un de 10 F émis le 13 juin 1949 (Yvert n° 844), tous deux reprenant le portrait de l'inventeur, et un timbre à 0,45 F paru le 1er juillet 1972 (Yvert n° 1721) sur lequel on peut voir une tour Chappe.

Quant au timbre sorti le 12 juillet dernier, la FNARH nous précise qu'il représente la tour centrale de Paris, construite en 1840. Cette tour existe toujours au 103 rue de Grenelle (au fond de la cour), mais les appareils ont disparu. Elle a servi aussi, aux débuts de la radiodiffusion, comme support d'antenne d'un premier émetteur français en ondes moyennes, appelé

"Poste de l'école supérieure des PTT".

La FNARH a tenu le 13 octobre à Paris, au Ministère des PTT, un colloque international sur le thème du télégraphe Chappe. Elle a d'ailleurs sollicité l'UPPTT Ile-de-France pour organiser le bureau temporaire mis en place à cette occasion. Le cachet d'oblitération grand format représente "une tour télégraphique dessinée à la plume d'après un tableau non identifié appartenant au Musée de La Poste". Une enveloppe et une carte souvenir ont été proposées aux collectionneurs (15 F pièce, ou 25 F les deux : UPPTT Ile-de-France, 38 rue Vignon, 75009 Paris). La FNARH a en outre mis en vente un encart exceptionnel de quatre pages sur lequel figurent le timbre de 1993 oblitéré "premier jour", les deux timbres "Claude Chappe" de 1944 et 1949, et la télécarte émise par France Télécom représentant un portrait de l'inventeur et un appareil télégraphique. Cet encart est vendu 70 F auprès de la FNARH, BP 4007, 54039 Nancy cedex. A cette adresse sont également disponibles des enveloppes et des cartes "premier jour" du timbre Chappe de juillet dernier.

Par ailleurs, deux autres manifestations, toujours sur le même thème, ont eu lieu au cours de l'année : la mise en service d'une nouvelle flamme le 3 mai à Saverne (où a été reconstruite une tour de télégraphe aérien, qui se visite), et une exposition au château de Salses sur la ligne de télégraphie Narbonne - Perpignan, avec bureau temporaire et cachet grand format illustré.

A Saverne, une carte et une enveloppe souvenir ont été mises en vente, au prix de 14 F pièce, par les Amis de l'Histoire des PTT d'Alsace, BP 153 R4, 67004 Strasbourg cedex. Au château de Salses, une carte et une enveloppe originales ont été créées, vendues au prix de 15 F pièce par la Samporo, direction de La Poste des Pyrénées-Orientales, 66020 Perpignan cedex.

Pour terminer, notons que la FNARH a publié un ouvrage "qui devrait faire date" (selon "Messages"). "Depuis 1979, des chercheurs de la FNARH ont recueilli des informations sur les divers aspects de la télégraphie aérienne : les lignes, les techniques ou les systèmes concurrents de celui de Chappe. Un document de référence sérieux et de lecture aisée", en vente 450 F auprès de la FNARH, BP 4007, 54039 Nancy cedex.

LE MYSTERE DE JONZAC : LA SUITE

L'article de Michel Bablot (paru dans le n° 52 de la Gazette) consacré à la visite à Jonzac du sous-secrétaire d'Etat aux PTT M. Chaumet, en 1912, nous a valu un intéressant courrier de notre ami Raymond Poulain, secrétaire général de la société des Amis du Musée de La Poste. Nous y apprenons que James Schlafer est né à Jonzac le 3 mars 1878, ville dont il fut maire de 1912 à 1941. Il fut élu député de Charente Maritime le 11 mai 1924, et sénateur le 7 mai 1939. Pendant toute sa carrière, il a exercé des responsabilités dans les cabinets ministériels, créant en 1925 un secrétariat général des PTT. En 1949, il était membre d'honneur du comité d'organisation de l'Exposition Internationale du centenaire du timbre-poste français. Et notre ami Raymond Poulain d'ajouter malicieusement : "comment s'étonner alors de sa carrière politique au service des Postes et Télécommunications, lorsque l'on sait qu'il reçut le sous-secrétaire d'Etat M. Chaumet en grande pompe en 1912 !".

LES INFORMATIONS PHILATELIQUES

La Gazette

Quatre fois par an, début janvier, avril, juillet et octobre, vous pouvez recevoir la Gazette Philatélique, le journal de l'Union des Philatélistes des PTT. Vous y trouvez des études philatéliques, des reportages, des conseils, des informations sur la vie de l'Union.

Vous pouvez y passer gratuitement une petite annonce : il suffit d'envoyer votre texte à la rédaction du journal. Votre annonce sera lue par plus de 10 000 personnes !

Le Minitel

En faisant 3614 code Tatou puis UPPTT, vous avez accès au serveur minitel de l'Union des Philatélistes des PTT. Vous y trouverez des informations de diverses natures, et des télécartes à acheter.

En faisant 3614 code Tatou puis Phibal, vous pouvez commander des télécartes et des souvenirs philatéliques, ou demander des renseignements philatéliques.

Sur le minitel 3614 code Tatou, vous pouvez aussi connaître les dates de sortie des timbres-poste, consulter des petites annonces philatéliques, et même passer gratuitement la vôtre.

La bibliothèque

L'UPPTT met à votre disposition plus de 250 ouvrages philatéliques, du plus simple au plus pointu. Le catalogue de la bibliothèque vous sera fourni sur simple demande (ses mises à jour paraissent dans la Gazette) auprès du responsable national. Pour un prêt de trois semaines, une somme de 5 F par livre vous sera demandée.

Les revues philatéliques

Il existe en France plusieurs revues mensuelles consacrées à la philatélie : L'écho de la Timbrologie, Le Monde des Philatélistes, La Philatélie Française, Timbroscopie, Timbroloisirs. Un abonnement à tarif réduit vous est proposé : une circulaire de votre président de groupe vous en informe en fin d'année. N'oubliez pas que les nouvelles émissions de timbres de France paraissent également chaque mois dans le bimensuel "Messages" (abonnement gratuit).

LA PARTICIPATION AUX EXPOSITIONS PHILATELIQUES

Après avoir visité quelques expositions, vous avez envie à votre tour de réaliser votre propre présentation philatélique, et de l'exposer. A l'Union des Philatélistes des PTT, rien n'est plus simple !

Les stages de formation philatélique

Une ou deux fois par an, l'UPPTT organise des stages de trois jours où, sous la conduite d'un juré national, vous pouvez apprendre comment exposer : quel matériel utiliser, quelles règles régissent les expositions philatéliques, quels documents mettre dans votre présentation, quel plan adopter pour réussir.

Une participation pour couvrir les frais d'hébergement et de restauration vous sera généralement demandée. Les dates des stages sont annoncées par la Gazette ou par une circulaire de votre président. L'inscription est à faire auprès de celui-ci.

Les expositions philatéliques

Une fois votre présentation prête à être exposée, il ne reste plus qu'à trouver un lieu d'exposition. Il y a plusieurs niveaux d'exposition : départemental, régional, national et international. Avertissez votre président et le responsable national des expositions à l'UPPTT (Jean-François Thivet, 11 rue de Chamoy, 10190 Bercey en Othe) que vous voulez exposer, et ils vous donneront tous les renseignements nécessaires, notamment les dates des expositions organisées près de chez vous. Si vous le souhaitez, l'UPPTT pourra également vous aider dans l'assurance de votre collection (pour l'envoi sur le lieu d'exposition et le retour) : il faut alors vous adresser au responsable national des assurances (Alain Daillet, 730 rue des Boulées, Le Mas Rillier, 01700 Miribel).

Les stages de second niveau

Après votre stage de formation philatélique, et vos premières expositions, l'UPPTT vous propose un stage de second niveau, pour améliorer encore votre présentation et tirer les enseignements de vos participations en exposition. Les conditions de participation sont identiques à celles du stage initial (voir ci-dessus).

Et maintenant ... bonne chance !

Responsable national de la Gazette : **François Mennessiez**, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

Responsable national du Minitel : **Jean-François Thivet**, 3614 code Tatou puis Phibal.

Responsable national de la bibliothèque : **Claude Maneau**, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

LA VENTE DE TIMBRES, CARTES POSTALES, TELECARTE, PLIS DIVERS

La vente par les circulations

Grâce aux services de circulation de timbres, de cartes postales, de télécartes, de plis, vous pouvez vendre les doubles ou ce que vous ne souhaitez pas garder.

Vous commandez au responsable de chaque service (voir leurs coordonnées dans les fiches consacrées à chacun d'eux) des carnets ou des pochettes. Vous les remplissez en fixant vous-même le prix (en général en fonction de la cote), puis vous les expédiez en début d'année philatélique (septembre) à chaque responsable. Les carnets ou pochettes circulent d'adhérent en adhérent, et vous recevez le règlement avec les invendus en fin d'année philatélique (juin ou juillet).

La vente par le service de "vente à prix nets"

Pour les timbres-poste de France, Andorre, Monaco, Nations-Unies et Europa dont vous voulez vous défaire, vous expédiez vos propositions de vente au mois de septembre au responsable national, Claude Lhote. La vente a lieu aux mois de novembre, décembre et janvier, par envoi d'un petit catalogue à tous les adhérents de l'UPPTT. Le paiement est effectué dans les semaines qui suivent la vente, les frais étant retenus à ce moment-là.

Pour les timbres sur lettres, les documents divers, les timbres-poste autres que ceux mentionnés ci-dessus, les pin's et les télécartes, vous expédiez vos propositions de vente au mois de février au même responsable national. La vente a lieu aux mois d'avril et mai, selon le même principe.

Pour les cartes postales, enfin, c'est le responsable national cartophilie (Michel Babirot) qui réalise pour tous les adhérents cartophiles une opération du même type.

Dans les deux cas, le vendeur demeure maître de sa description et des prix demandés. En outre, les deux responsables des ventes à prix nets se réservent le droit, lors de la mise en page de ces ventes, de ne pas inclure les lots qui ne correspondraient pas à la description ou dont le prix serait trop exagéré.

La vente par les petites annonces de la "Gazette"

Vous avez également la possibilité, pour vous défaire de pièces ou de timbres, de passer une petite annonce dans la Gazette (c'est totalement gratuit), ou sur le minitel Tatou.

LE SERVICE DES CIRCULATIONS DE TELECARTE

Pour vous procurer les télécartes qui manquent à votre collection, l'UPPTT vous propose son service de circulations de télécartes.

Le principe est le suivant : vous recevez des carnets comme pour les circulations de timbres ; mais les télécartes originales ont été remplacées par leur photocopie. Pour chaque télécarte figure le prix de vente proposé.

Vous prélevez tranquillement chez vous les photocopies des télécartes que vous souhaitez acquérir, et vous apposez votre cachet à l'emplacement de chaque photocopie, comme s'il s'agissait d'un timbre. Vous récapitulez sur le bordereau de circulation vos prélèvements, et vous envoyez un chèque du montant de vos achats au responsable de votre groupe chargé du service. Puis vous transmettez la circulation à l'adhérent suivant.

Quelques semaines plus tard, vous recevez les télécartes que vous avez commandées.

Vous trouverez dans les circulations aussi bien des télécartes neuves qu'usagées, privées ou publiques, françaises ou étrangères. Inscription au service sur simple demande, sans supplément de cotisation.

Correspondant régional :

Responsable national du service des circulations de télécartes :
Philippe Malige, Agence France Télécom de Bordeaux Wilson, 305, bd. Wilson,
33065 Bordeaux cedex.

BLACK IS BLACK

On savait que le timbre-poste était photophobe (souvenons-nous d'Arphila au Grand Palais en 1975, sous la grande verrière), mais à ce point-là, il fallait le faire. Une impression de suivre un parcours dans une grotte préhistorique, c'est ce que nous proposait le Musée de La Poste de Paris avec cette exposition sur la valeur de l'erreur en philatélie, du 14 septembre au 9 octobre 1993.

En pleine pénombre, à l'aide de quelques lux (à peine 40) très économiquement distillés par un éclairage minuté, on pouvait découvrir les plus beaux bijoux de la philatélie, et notamment le très célèbre bloc de quatre de France 1 F vermillon avec tête-bêche de 1849, le 3 skilling banco jaune de Suède de 1855 avec sa célèbre erreur de couleur, et enfin la très belle pièce représentée par la lettre de l'île Maurice, 1 penny vermillon de la colonie britannique de Victoria. Le Musée de La Poste qui s'était transformé pour l'occasion en chambre noire nous offrait quelques belles raretés.

N'importe quel chromographe ou spécialiste de la colorimétrie vous dira que la couleur s'apprécie à la lumière du jour (environ 200 lux), et

quand on sait que le vermillon est le rouge majeur et que le timbre de Suède était une erreur de couleur, on aura vite compris que sous ce halo de 40 lux les raretés étaient un peu pâlottes...

Sûr qu'avec 40 lux, l'ami Boscus n'aurait jamais découvert le bloc du vermillon et l'aurait pris pour un ensemble de carmin.

H.C.L.



LE LIVRET DE BORD PHILATELIQUE DU BATEAU "LA POSTE"



De septembre 1993 à fin mai 1994, le voilier "La Poste" participe à la course autour du monde, la Whitbread. A l'occasion de ce périple, l'UPPTT édite le livret de bord philatélique du bateau, opuscule réunissant une série d'oblitérations ayant trait uniquement au parcours du bateau (cachets de départ, des escales officielles et d'arrivée). Quelques textes retraçant la typologie des villes d'escale et présentant les caractéristiques techniques du bateau illustreront ce livret. Ce souvenir philatélique tout à fait original et inédit sera édité à 2000 exemplaires numérotés, au prix de 150 francs pièce. Si vous n'avez déjà réservé, vous pouvez encore le faire auprès de Danielle Sié, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris : si le contingent prévu a été souscrit, vous pourrez ainsi bénéficier d'éventuels désistements de dernière minute. Mais dépêchez-vous : les commandes sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée !

PETITES ANNONCES

- Cause décès vend : collection des "documents premiers jours du musée de la poste" par année complète à 20 % de la cote, depuis l'année 1977; collection de FDC de marque Cérès par année complète à 30 % de la cote, depuis l'année 1981. S'adresser à Daniel Bascou, UPPTT Bas-Rhin, 14 rue Thomas Mann, 67087 Strasbourg cedex 02.
- Je cède tous mes timbres neufs et oblitérés France, Monaco, etc..., de 1849 à 1970, à 60 % et 75 % de remise sur Yvert. Téléphone 73 95 20 81 après 20 h.
- Recherche carte postale (ou photocopie) du moulin de Fouilleuse (Oise). J. Lefebvre, 14 rue du Crinquet, 60130 St Just en Chaussée.
- Après vente des timbres, je cède 4 albums Monaco Kabé avec feuilles et pochettes d'origine jusqu'à nos jours. Achetés en 1990. Téléphone 73 95 20 81.
- Association récupère timbres, flammes, FDC, enve-

- loppes, pour ses oeuvres sociales. A.R.A.C., 18 avenue de Chanzy, 94400 Vitry sur Seine. Téléphone (1) 46 82 29 02 le soir.
- Recherche drouille Lot-et-Garonne. Réponse assurée. Ecrire : Christian Capdegelle, rue des Tilleuls, 47150 Monflanquin.
- Groupe cartophile UPPTT Midi-Pyrénées, BP 5828, 31505 Toulouse cedex, recherche pour ses adhérents CPA petits villages de Midi-Pyrénées (09, 11, 12, 31, 32, 46, 64, 65, 66, 81, 82), ainsi que des CPA et CPM sur le sport. Cède CPM illustrateurs divers, CPA drouille Région Parisienne.
- Jean-Claude Farges, 44 résidence La Fraternité, 12100 Millau, recherche CPA et CPM sur La Poste.
- Francis Pujibet, 48 rue des Fauvettes, 31620 L'Union, recherche : Aveyron (Najac et Villeveyre), 31 (Escanecrabe, Belbeze-Escoulis).
- Denise Esquerre, 3 rue du général Ferrière, 31500

- Toulouse, recherche CPA et CPM sur les fleurs.
- Cède CPA, CPM, toutes régions, tous thèmes, prix divers et journaux anciens : La Petite Gironde et Gironde illustrée à 20 F pièce. Echanges possibles contre CPA Tunisie : Guy Massio, bd F2, 89 chemin Joseph Alquié, 13009 Marseille, tél. 91 41 80 99.
- Dernier voyage de l'ambulant Paris à Dunkerque, 24/26 septembre : 2 cartes postales illustrées (Paris à Dunkerque et Dunkerque à Paris), 30 F. Propose également 5000 enveloppes 1er Jour sur soie à 40 % de la cote. Michel Taron, 16 bis Maisons Russes, 93340 Le Raincy.
- "Writer of Chinese magazine "Philately", I'd appreciate if you could send me some informations for my reference (catalogue, book, sample stamps, FDC, postcards, etc...). By the way, I hope to have many friends in your country". L'appel est lancé ! Pour écrire à cet ami chinois : S.D. Cheng, Shanghai Bomta CO, 167-71 Qingyun RD, Shanghai 200081, China.

AU DANEMARK, LA POSTE EN CARTES

Il y a tout juste un an, les frontières de l'Europe recevaient un grand coup de gomme. Franchissons donc quelques lieues au nord, pour un voyage au pays de La Poste danoise, vue par la carte postale.

La Poste danoise est l'une des plus anciennes du monde : elle fut créée en 1624 par le roi Christian IV, qui régnait sur le Danemark et la Norvège.

En 1851 apparaît le premier timbre danois, et en 1872 la première carte postale danoise : un entier postal. La première carte-vue danoise naît à Elseneur en 1888.

En 1913, les P et T danois (*) éditent une série de six cartes postales illustrées : des vues photographiques, tirées à moins de 3000 exemplaires. Puis une série de huit cartes, illustrées en couleurs et dessinées par Valdemaer Andersen paraît en 1926, pour le 75ème anniversaire du timbre-poste danois.

En juin 1936 est éditée une série représentant le "bureau postal roulant", un autocar reconverti en bureau de poste qui se déplace



dans tout le Danemark pour les foires et salons philatéliques (ce car circulera jusqu'en 1952). Des cartes représentant les tableaux du

Document n° 2

peintre R. Christiansen sont éditées en 1938.

Une production abondante et diverse s'est poursuivie de 1946 à 1985, le format passant de 14 x 9 cm à 15 x 10,5 cm en 1951.

C'est en 1967 que les P et T danois s'attachent les services de l'illustrateur Erik Buus Pedersen. Celui-ci, sous la signature de Buus, va réaliser sur deux décennies une série absolument unique en son genre de cartes postales humoristiques.

- Juin 1967, sortie de six cartes : "Christian IV donne en 1624 le départ aux postes danoises", "Facteur pédestre copenhagois en 1810", "La malle-poste en 1835", "La diligence postale en 1838", "Facteur rural à bicyclette", et "Un carnet de timbres".

- En 1978, parution de trois nouvelles cartes : "Je cours, je cours... (avis postal)", "Joyeux Noël", et



Document n° 1



Document n° 3

"Ranimez les vieilles flammes".

- En août 1984, suite de la série, avec quatre nouvelles cartes : "Le CCP, parce que c'est facile", "Post-fax, l'acheminement le plus rapide"; "Facteurs danois" (document n° 1), et "Colis postaux, sécurité et rapidité" (document n° 2).

- En octobre 1984 paraît une carte représentant un "Avion pos-

tal", et en mai 1985 un "Facteur ilien sur échasses" (document n° 3).

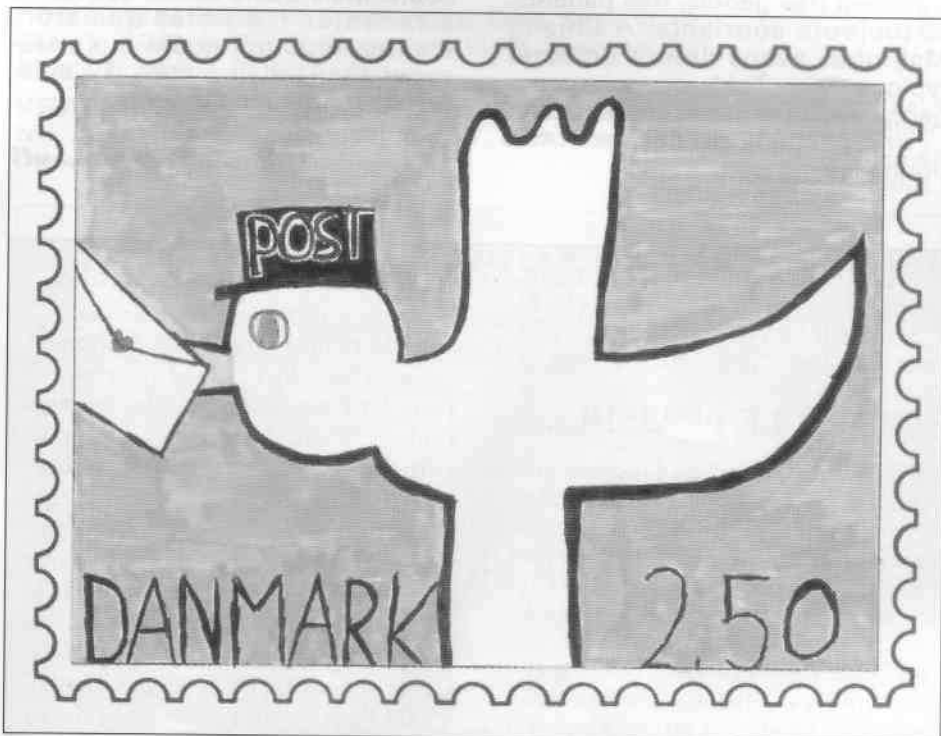
Très drôles, aux couleurs gaies (uniforme rouge du facteur, voiture et vélo jaunes), les cartes de Buus ont connu un grand succès, tel que la plupart ont fait l'objet de nombreuses reprises. On pouvait encore se les procurer gratuitement, il y a quelques années, dans les bureaux de poste danois. Elles sont désormais objets de collection.

Par ailleurs, les P et T danois ont édité entre le 14 octobre 1971 et le 10 mai 1984 vingt-six cartes représentant de nouveaux timbres. L'ensemble est de qualité soignée. La carte reproduite ici (document n° 4), émise le 3 novembre 1983, reprend un timbre dessiné par une petite danoise de 9 ans, gagnante d'un concours organisé par les postes danoises.

En 1985, pour des raisons de compression budgétaire, la direction générale des postes danoises a brusquement mis fin à une production qui durait depuis 70 ans... au grand regret de nombreux collectionneurs !

Bernard Hugues

(*) on emploie le sigle "P et T", car les téléphones danois dépendent de trois compagnies semi-pri-vées.



Document n° 4

POUR CEUX QUI LOUVRE...

Un triptyque "Bicentenaire du Musée du Louvre" a été émis par La Poste en novembre. L'UPPTT propose aux collectionneurs une très belle enveloppe premier jour grand format en velin d'Arches avec soie, revêtue de deux triptyques (l'un entier, l'autre séparé), au prix de 60 F. Les commandes sont reçues à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

VIVE LA CORSE LIBRE !

Lors de l'émission du timbre "50ème anniversaire de la libération de la Corse", l'UPPTT Corse a proposé aux collectionneurs une enveloppe et une carte premier jour, au prix de 15F pièce. Remise de 10 % pour toute commande d'au moins 10 souvenirs. Ecrire à l'UPPTT Corse, La Poste Ajaccio Salines, 20186 Ajaccio cedex, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

LA MAIN PASSE ...

Les deux derniers conseils d'administration de l'UPPTT ont été l'occasion de procéder à certaines nominations. Tout d'abord, André Laurent, actuel président du groupe Provence-Cote d'Azur, succédera le 30 juin prochain à Pierre Jamot comme responsable national du service des échanges. Il aura pour adjointe Michèle Colonnese, du groupe Loire. Trois administrateurs nationaux ont été chargés de suivre les différentes phases du plan de relance des adhésions à l'UPPTT : Gérard Miguel (réédition du tract "coup de coeur"), Jean-François Thivet (suivi de la rentrée des cotisations) et Gilbert Morel (suivi des nouveaux adhérents à six mois et un an).

BRAVO, ALBERT !

Dans notre dernier numéro, nous nous faisons l'écho (page 5) de la participation de la collection de notre ami Albert Lasserre, "La France et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale" à l'exposition internationale de Rio de Janeiro. Albert y a obtenu une médaille de vermeil : excusez du peu... Toutes nos félicitations !

AU PAYS DE L'ONCLE SIAM

Trente adhérents de l'UPPTT ont participé à un voyage en Thaïlande, début octobre, organisé à l'occasion de l'exposition philatélique internationale "Bangkok 93".

Récit de notre envoyée spéciale.

Petit ennui dès le démarrage : l'avion de la Philippines Air Lines connaît des problèmes techniques, si bien que nous passons notre première soirée et notre première nuit à l'hôtel ... à Roissy ! Un peu de rogne chez les philatélistes s'ensuit ... vite oubliée par l'envol le lundi 4 à 9 h 30. Une escale à Francfort, et nous arrivons le mardi à 6 h du matin à Bangkok.

Après photo (avec collier de fleurs, s'il vous plaît !), c'est le transfert en car, pour un circuit dans des lieux aux noms enchanteurs : Bang Pa In, ancienne résidence d'été des rois locaux (magnifique palais avec grand parc et plan d'eau !); monastère de Wat Phra Sri Ratana Maha That (belles ruines, et beaux jardins !); Ayutthaya, ancienne capitale du Siam de 1350 à 1767, détruite par les Birmans; Sukothai, capitale du premier royaume thaï de 1257 à 1379, avec ses fameux bouddhas de style "sukothai"; le Wat Doi Suthep, plus important temple de Chiang Mai, situé au sommet d'une montagne (Chiang Mai, appelée aussi "la rose du nord")...



La température extérieure oscille entre 30 et 35 degrés, et le soleil brille en permanence; c'est la fin de la saison des pluies, et le fond de l'air est humide.

Nous visitons de nombreux centres d'artisanat local (fabriques de soie, de laque, de cuir, d'ombrelles). Les thaïlandais s'avèrent très gentils, très patients, et toujours souriants. A Chiang Mai, nous avons droit à un diner typique "Kan Tok", où nous mangeons assis par terre, en dégustant ... un spectacle de danses traditionnelles.

De retour à Bangkok, nous voici confrontés à une ville très bruyante, et plutôt polluée. La circulation est énorme ! L'exposition philatélique est fortement fréquentée, en particulier par les jeunes. Nous effectuons la visite des Klongs, véritable ville flottante, en cours d'une excursion de style bateau-mouche, avec arrêt au temple Wat Arun. Notre voyage se termine par la maison de Jim Thompson, cet écrivain ancien de la CIA, qui a relancé l'industrie de la soie en Thaï-

lande : la dite maison est une véritable oasis de fraîcheur dans cette ville étouffante ! (Il s'agit en fait de plusieurs maisons traditionnelles, constituant une grande villa : jardin luxuriant, magnifique collection d'antiquités !)

L'heure du retour a déjà sonné : cinq jours, c'est un peu court. Mais quels beaux souvenirs à raconter ! A noter que trois d'entre nous ont goûté aux massages thaïlandais : mais il s'agissait de massages médicaux !

Marie-Hélène Lauff

CHEMIN DE FEURS

Le 29 Brumaire an II, ou 19 novembre 1793, naissait le département de la Loire, 88ème créé en France. L'UPPTT Loire a donc organisé à Feurs, première préfecture du département, une exposition philatélique les 19, 20 et 21 novembre dernier, avec tenue d'un bureau temporaire de La Poste doté d'un cachet grand format illustré. Quatre souvenirs oblitérés de ce cachet ont été édités : une carte et une enveloppe repiquées en couleur (15 F pièce); un triptyque de luxe numéroté, reproduisant le texte de création du département et la griffe d'époque (préfet de la Loire), à 40 F pièce; et une carte postale

représentant la maison des Minimes, première préfecture de la Loire (15 F). Commandes à l'UPPTT Loire, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme.

POUR LE PLAISIR...

Le carnet de 12 timbres humoristiques "Plaisir d'Ecrire" a été émis le 25 octobre. Pour la circonstance, l'UPPTT a proposé une série de 12 cartes ou 12 enveloppes premier jour sur soie au prix de 190 F, et une enveloppe sur soie avec carnet complet oblitéré premier jour au prix de 90 F. Ces très belles idées de cadeau peuvent être concrétisées en faisant sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal, ou en s'adressant à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

DU BLOC AU SALON

Lors du salon philatélique d'automne qui a eu lieu du 10 au 14 novembre à Paris, La Poste a émis un bloc de deux timbres "Fleurs" annonçant le salon européen des loisirs du timbre. L'UPPTT propose pour cet événement un jeu de deux enveloppes ou cartes premier jour sur soie (50 F le jeu), et une enveloppe grand format comportant le bloc et les deux timbres séparés oblitérés premier jour (80 F).

Commandes : UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

MOTS CROISÉS

par Jean-Paul LEFIEVRE

HORIZONTALEMENT

- I. Blonde qui mousse. Colorer à la suite d'une exposition.
- II. Collectionneur de bleus.
- III. Monnaie de l'Equateur. Rivière suisse.
- IV. Sortie du bloc. Protège le doigt.
- V. Fait du tort. Morceau de gâteau.
- VI. Conduite.
- VII. Prince musulman. Fatigué.
- VIII. Averti. Possessif.
- IX. Le faire est suffisant. Donner un coup de fer.
- X. Précède le timbre adopté. Baie du Japon.

VERTICALEMENT

- 1. Totale. Symbole de métal.
- 2. Grossit à vue d'oeil. Pour nourrir ses poules.
- 3. Poussent à l'excès.
- 4. Va sans but. Sera gai.
- 5. Conspuée.
- 6. Retourne à l'expéditeur. Faire suivre les lettres.
- 7. Moyen d'affranchissement. On y met des perles.
Personnage de Brecht.
- 8. Indications suivies à la lettre.
- 9. Etat de manque. Surface.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU NUMÉRO 53

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■					
II								■	
III						■			
IV							■		
V					■				
VI		■		■					
VII					■				■
VIII	■						■		
IX					■				
X						■			

HORIZONTALEMENT : I. Signatures. II. Erine. Sage. III. Lit. RFA. Oc. IV. Es. III. Our. V. Cèdre. Pate. VI. Té. Anars. VII. Isé. NPAl. VIII. Miettes. IX. Niaise. Nue.

VERTICALEMENT : 1. Sélection. 2. Irisées. 3. Git. EMA. 4. NN. Ira. II. 5. Aériennes. 6. Fi. Apte. 7. USA. Prat. 8. Râ. Oasien. 9. Egoût. Su. 10. Secrets.

REFLEXIONS FAITES

par Jean-Paul Lefièvre

- L'ersatz : payer 300 F pour une copie de vermillon est un encouragement à fabriquer n'importe quoi.
- Les regommés sont si bien réalisés qu'ils finissent par nous poser une colle !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

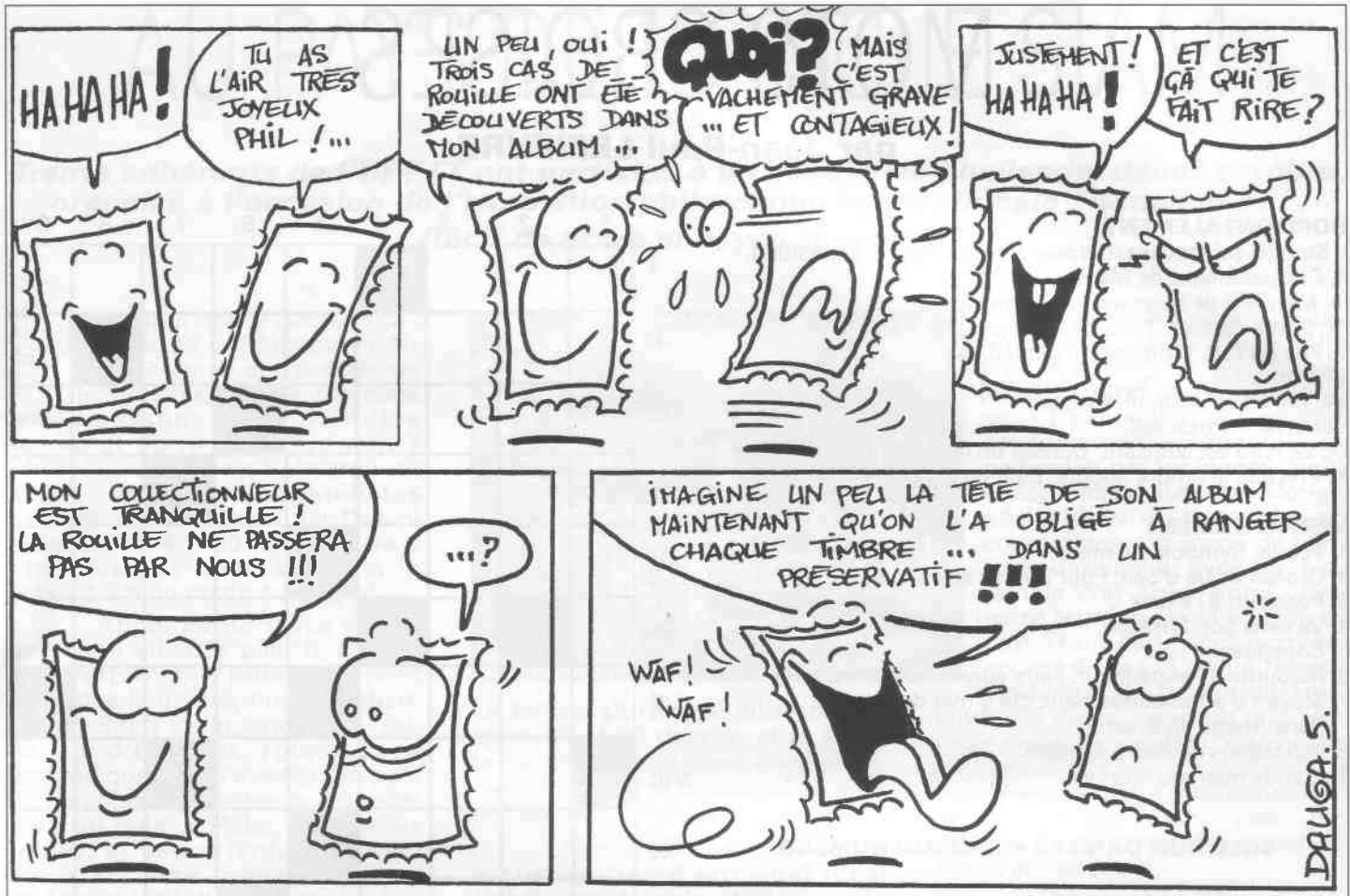
Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

- un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.



DESSINS POUR L'AMI BIDASSE

Un concours de maquette est organisé par la Recette Principale de La Poste d'Arras, pour créer le nouveau timbre à date, grand format, illustré du point "Philatélie" d'Arras. Renseignements auprès de Claude Barlet, La Poste Arras RP, 62022 Arras Cedex, téléphone : 21 22 94 62.

A VOS SACS !

Pour le dixième anniversaire de la création de l'Assovac, le 26 septembre, l'UPPTT Ile-de-France a proposé aux collectionneurs une enveloppe revêtue du timbre à 2,50 F "Cours Constitutionnelles européennes" et du cachet spécial grand format créé pour la circons-

tance. Ce document est vendu 15 F auprès de l'UPPTT Ile-de-France, 38 rue Vignon, 75009 Paris ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

SOUS LES CACHETS, LA PLAGES...

Notre ami Michel Dupuy nous signale avoir à disposition des enveloppes et catalogues relatifs au 40ème anniversaire du débarquement américain à Utah Beach. L'enveloppe, à en-tête de la mairie de Ste Marie du Mont (50) est revêtue du diptyque 2 F + 3 F "Résistance et débarquements" oblitéré par la flamme illustrée de la commune ("Utah Beach, musée du débarquement américain"); elle est vendue 12 F. Le catalogue, quant à lui, comporte 12 pages commentées de photos d'époque sous couverture en couleur; il est revêtu du même

diptyque, oblitéré du cachet grand format "40ème anniversaire du débarquement allié, 6 juin 1984". Contact : Michel Dupuy, 10 mail des Betulas, 78180 Montigny le Bretonneux.

PHIL ... ACTERE !

Pour la sortie du carnet "Plaisir d'écrire" dont l'un des timbres a été dessiné par Patrick Prugne, l'UPPTT Auvergne a organisé le 25 octobre à Bourg-Lastic une exposition sur le thème "philatélie et bande dessinée", en présence de l'auteur du timbre. Une carte postale, dessinée par celui-ci, a été éditée, et un bureau temporaire avec cachet grand format illustré utilisé. Renseignements : UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.





Carte du Père Noël 1993, exclusivité UPPTT,
 en vente 28 F les dix auprès de Michel Bablot,
 142 avenue de Gaulle, 33520 Bruges.



Quelques timbres émis récemment par nos amis grecs
 (service philatélique des postes helléniques,
 100 Aeolou Street, Gr-105 64 Athens)